



ASS

Assistant de service social



Des formations pour retrouver le sens de l'humain !



à l'IRTS (Montpellier / Perpignan)

Nouveau
formation ASS aussi
à Béziers

Diplôme d'Etat ASS, grade Licence (niveau 6)

En 2 ou 3 ans (cf. "Allègement" au verso)

En formation initiale (Financement Région), en situation
d'emploi, par l'apprentissage, par la VAE

Diplôme délivré par le Ministère des Affaires sociales (DGCS)

Rejoignez l'IRTS
par **parcoursup**
Entrez dans l'enseignement supérieur

94 à 100%
de réussite
en 2024

COF

Pour votre
accompagnement
personnalisé



Conseil Orientation Financement
conseil.formations@faire-ess.fr

Rencontres, Visio,
Portes ouvertes...
À retrouver sur faire-ess.fr

Le métier

Devenir Assistant de service social (ASS), c'est s'orienter vers un métier de l'humain, centré sur la relation d'aide auprès de publics en situation de vulnérabilité.

L'ASS propose un accompagnement global et personnalisé, qui vise à favoriser l'accès aux droits, développer les ressources et améliorer les conditions de vie des personnes, en vue de leur inclusion sociale. A travers des interventions sociales individuelles et collectives, il participe ainsi à soutenir le développement des potentialités et de la citoyenneté des personnes, des familles et des groupes concernés.

*Un métier de relations,
qui vise le changement et les solidarités*

100%
d'insertion pro
à 3 mois
(en 2024)

Domaines d'activités

L'ASS intervient dans des secteurs variés, tant au sein du service social des collectivités territoriales, de l'Etat et des organismes de protection sociale, qu'au sein d'association ou d'entreprises. Il peut remplir des missions d'accueil social polyvalent, ou spécialisé (santé, travail, protection de l'enfance...)



La formation

THEORIQUE (1740 h.) ET PRATIQUE (1820 h.)

En alternance entre des temps de formation à l'IRTS (1740 h.) et des temps de formation sur les terrains professionnels (1820 h.), la formation vise l'acquisition de quatre grands Domaines de compétences (DC) :

formation pratique

1820 h. en 3 périodes

Un premier stage découverte des secteurs et des métiers du travail social de 8 semaines

Puis sur une durée de 44 semaines : 2 périodes de formation pratique

formation théorique

1740 h. en 4 DC

DC 1
Intervention professionnelle en travail social (650 h.)

DC 2
Analyse des questions sociales de l'intervention professionnelle en travail social (574 h.)

DC 3
Communication professionnelle (248 h.)

DC 4
Dynamiques inter-institutionnelles, partenariats et réseaux (268 h.)

L'équipe

Une équipe pluri-professionnelle au service de toutes et tous : Pédagogique, Administrative, Logistique, Informatique, Qualité, Communication, Mission Handicap, Mission Relations internationales

Objectifs de la formation

- Aider à la construction d'un positionnement professionnel et à la réussite au diplôme,
- Favoriser l'accès à l'emploi et le maintien de l'employabilité,
- Permettre des parcours individualisés avec des spécialisations intégrées dans la formation,
- Développer des passerelles avec d'autres formations et/ou des parcours universitaires,
- Adapter les parcours aux besoins et capacités de chacune et chacun.

Modalités d'évaluation

Les évaluations semestrielles vérifient l'appropriation des contenus de formation et le développement de la professionnalisation. Elles donnent lieu à l'attribution de 30 crédits par semestre (180 à l'issue de la formation). Les certifications valident le Diplôme d'Etat.

Méthodes pédagogiques mobilisées

- Principe de l'alternance : entre les temps de formation sur sites professionnels et ceux à l'IRTS (en présentiel et à distance),
- Approche pluri disciplinaire du travail social,
- Socle commun entre les diplômes de Grade Licence et en transversalité avec les autres cursus,
- Contenus de formations co-construits et partagés avec les représentants des secteurs de l'intervention sociale : professionnels et personnes accompagnées,
- Participation de toutes et tous à l'animation du Campus,
- Présence d'un service de Relations Internationales.

Stage à l'international possible

+ d'infos Textes règlementaires :

Arrêté du 22 août 2018 relatif au socle commun de compétences et de connaissances.

Arrêté du 22 août 2018 relatif au DEASS.

Pour candidater

Modalités d'accès

Pré-requis : Peuvent être admis en formation les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :

- Etre titulaire du baccalauréat
- Etre titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national de certifications professionnelles au moins de niveau IV
- Bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leur acquis personnels, en application de l'article L.613-5 du Code de l'éducation.

Voies d'accès : Voie initiale et les demandeurs d'emploi (via Parcours Sup) / Apprentissage / Post VAE / Cours d'emploi

Délai d'accès : Une rentrée par an en septembre ou en octobre

Coûts : se reporter au site web

Calendrier

Inscription ParcoursSup > à partir de janvier
De janvier à juin, pour les autres situations.
Résultats > juin
Rentrée > septembre

Allègements

Les demandes d'allègement sont étudiées pour les personnes titulaires :

- D'un diplôme en travail sanitaire ou social au moins de niveau 4 ET/OU

- D'au moins une licence ou d'un titre admis en équivalence ET
- D'une expérience significative dans les secteurs sanitaire et/ou social et/ou de l'animation et/ou humanitaire et/ou associatif

Apprentissage

Depuis janvier 2020, ouverture à l'apprentissage de toutes nos formations diplômantes en travail social (tous niveaux) avec le Centre de Formation des Apprentis de l'Intervention Sociale (CFA IS).



+ d'infos

conseil.formations@faire-ess.fr

WWW.
irtsmontpellier.fr
irtsperpignan.fr



Nos campus et formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute adaptation, nous contacter

irts Montpellier



irts Perpignan

1011, rue du pont de Lavérune. CS70022.
34077 Montpellier cedex 3.
04 67 07 02 30 / irtsmontpellier@faire-ess.fr

1, rue Charles Percier
66000 Perpignan
04 68 08 20 75 / irtsperpignan@faire-ess.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°913 401 906 34. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat